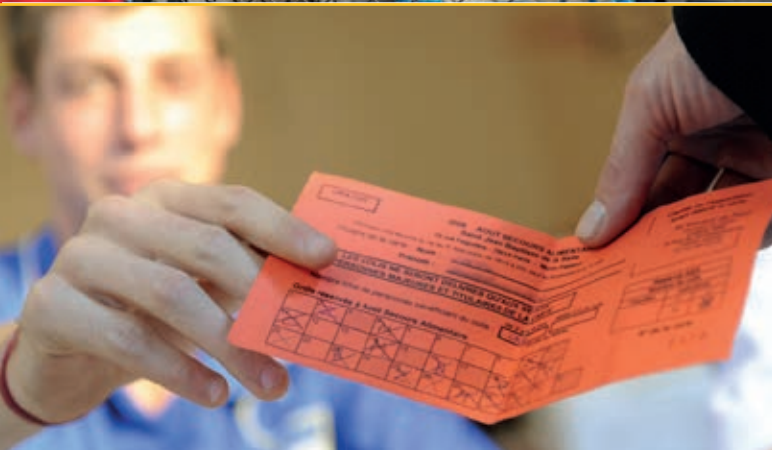




Devenir



Une crise pour un surcroît d'amour



Chers amis donateurs,

La crise, dans le vocabulaire médical, est ce moment de passage, un point critique qui peut évoluer vers la guérison comme vers la mort. Un juste diagnostic est nécessaire pour mettre en place un traitement adapté.

Grâce à son expérience et à sa connaissance du terrain social à Paris, la Fondation Notre Dame a, comme un médecin dans un « hôpital de campagne », l'une des définitions de l'Église selon le Pape François, mobilisé ses forces pour répondre de manière adaptée à la crise économique entraînée par la crise sanitaire. Elle a engagé des fonds d'urgence et considérablement développé l'aide alimentaire depuis le printemps dernier.

Le respect des « gestes barrière », les limites de prudence imposées par la pandémie nous conduisent à un dilemme entre notre désir de nous faire « tout à tous » et l'impossibilité de vivre, pour l'instant, des rassemblements importants et des événements fédérateurs qui favorisent la communion fraternelle. Nous devons privilégier des actions ciblées, nous adapter à un agenda parfois imprévisible, vivre la charité des « petits pas », fidèle et quotidienne. Nous sommes invités à faire confiance en la Providence de Dieu et à agir résolument là où nous sommes, humblement, sans mesurer les effets de nos efforts. L'un sème et l'autre moissonne...

Il nous faut distinguer entre la crise qui conduit vers la mort et celle qui nous invite à un surcroît d'amour et de vie. Cela dépend surtout de la disposition de notre cœur. Que les épreuves ne nous bouleversent pas, mais nous invitent à nous tourner vers le Christ vainqueur et à développer un surcroît de compassion, seule manière de répondre à la détresse de tant de nos frères.

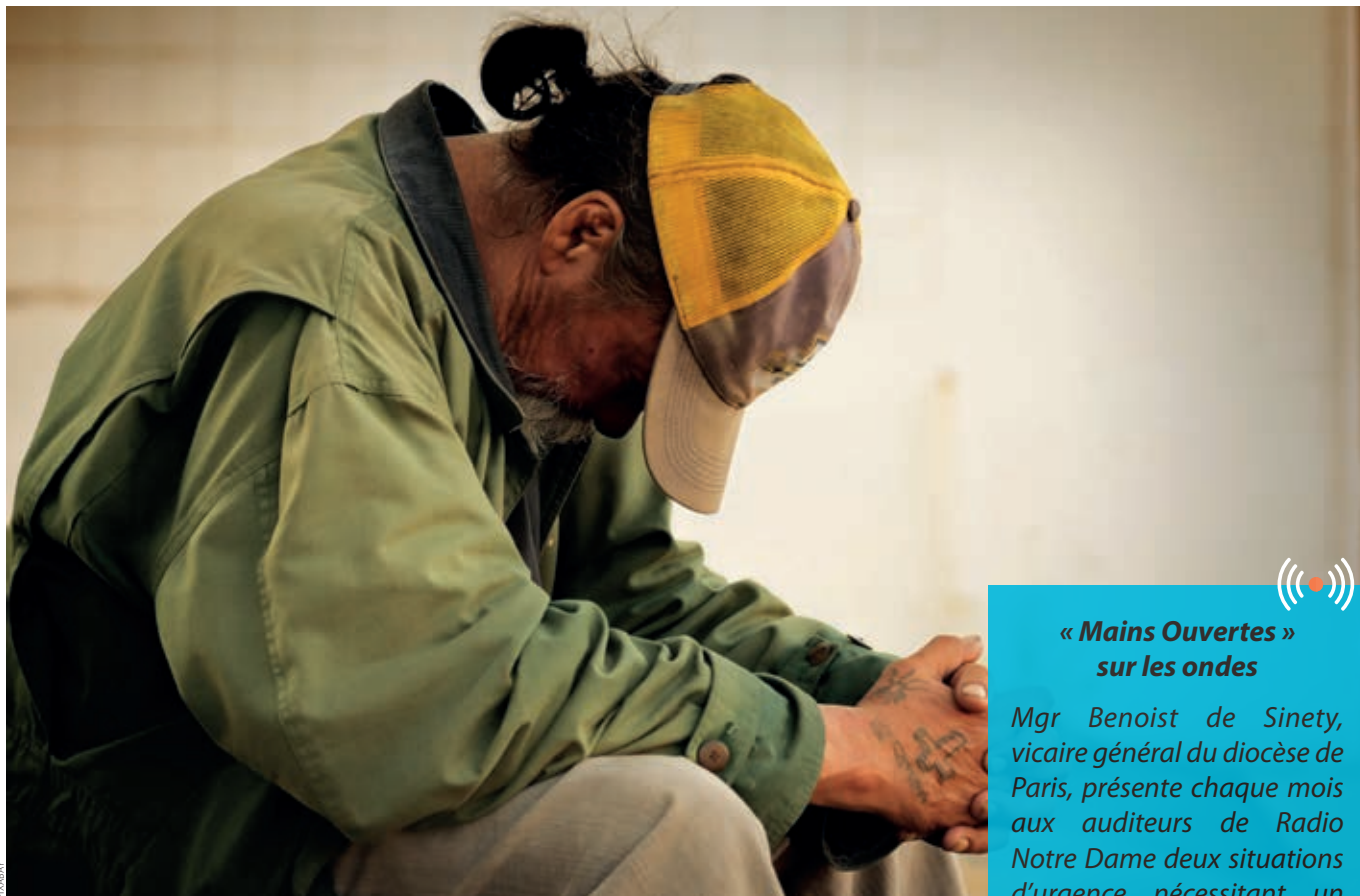
Merci de votre générosité. Que Notre Dame vous tienne en sa protection maternelle. « Ne nous laissons pas de faire le bien ! » (Ga 6, 9).

Mgr Michel Aupetit
Archevêque de Paris,
Président de la Fondation Notre Dame

Distribution alimentaire et équipement en téléphones font partie des opérations d'urgence menées pendant le confinement.

Fonds d'urgence

Une aide qui fait la différence



Un sans-abri dans les rues de Paris. Isolement, perte de confiance, difficulté à se nourrir : la période de confinement a été particulièrement difficile pour les personnes en grande précarité.



« Mains Ouvertes » sur les ondes

Mgr Benoist de Sinety, vicaire général du diocèse de Paris, présente chaque mois aux auditeurs de Radio Notre Dame deux situations d'urgence nécessitant un soutien financier immédiat.

La crise sanitaire a confiné la France entière pendant deux mois et fragilisé des milliers de personnes démunies et isolées. Cette détresse humaine, renforcée depuis le déconfinement par la crise économique et sociale, risque de faire basculer les populations précaires dans la pauvreté et la misère. Le secteur associatif, déjà fortement sollicité, a plus que jamais besoin d'être soutenu pour faire face à une demande en hausse spectaculaire. Mais comment maintenir l'exigence fraternelle de l'attention portée à chaque individu dans ce contexte ? Le Fonds d'aide d'urgence « Mains Ouvertes », créé il y a plus de 10 ans par la Fondation Notre Dame, apparaît comme une réponse adaptée aux situations inextricables.

Tendre la main pour relever une personne ou une famille

C'est l'objectif que s'était fixé la Fondation Notre Dame en lançant en 2009 ce fonds d'urgence annuel. Il permet d'apporter très rapidement un soutien financier à une personne ou à une famille régulièrement suivie par une association à Paris. Une aide de quelques centaines d'euros qui fait la différence et permet de prendre un nouveau départ. En intervenant avant le point de rupture, ce service d'entraide et de solidarité évite à son bénéficiaire de basculer dans une trop grande précarité.

Le fonds d'urgence : une arme contre la Covid-19

Pendant la crise sanitaire, la Fondation Notre Dame s'est engagée sur plusieurs fronts : personnes âgées, personnels soignants, familles en grande précarité, sans-abri, réfugiés. Cette aide financière aux nombreux visages a été largement mobilisée. Au total, 178 personnes ont été accompagnées pour un montant global de 110 382 €, en hausse de 130% par rapport à 2019. Les échanges ont été nombreux avec les partenaires sur le terrain qui ont demandé les fonds d'urgence de la Fondation Notre Dame pour des personnes accompagnées par l'association et en situation de grande vulnérabilité pendant et après la période de confi-

110 382 €

montant total
des 61 fonds d'urgence
accordés de janvier à
septembre 2020

178

personnes aidées
(aide alimentaire, hébergement
d'urgence, équipement en
matériel dans les EHPAD...)

nement. Plusieurs formes de soutien ont été particulièrement mobilisées à cette occasion :

Le financement de nuits d'hôtel, à travers trois associations pour un montant de 72 547 €, a été la principale destination des fonds. Il s'agissait en grande majorité de demandes de mise à l'abri en hébergement (chambres d'hôtel sur des périodes de 4 à 12 semaines). 41 personnes, pour un total de 1 240 nuitées, ont pu bénéficier de cet accompagnement. « *Le fonds d'urgence est en général sollicité après avoir exploré les solutions alternatives, explique-t-on aux Captifs. Le financement est fondamental pour la mise à l'abri des personnes suivies par l'association car il y a pénurie de solutions d'hébergement pour ceux qui vivent à la rue toute*



Équipement de soignants en blouses cousues par un atelier de réinsertion.

l'année et notamment pendant la période de confinement et de post confinement. »

Quant à l'aide alimentaire, elle a été particulièrement nécessaire au milieu du confinement. Au fil des jours, les familles en grande précarité avec qui le lien n'a jamais été rompu grâce au téléphone, ont exprimé leurs difficultés à s'approvisionner en denrées alimentaires, du fait de leur manque de moyens résultant de la perte de leurs salaires. Cinq familles du Nord et de l'Est de Paris, soit 28 personnes ont ainsi été aidées en urgence pour leur permettre de faire leurs courses pour un montant total de plus de 7 000 €. Dès la fin du mois d'avril, certaines épiceries solidaires ont repris leur distribution de colis.

Les impayés de loyers, sujet de préoccupation majeur pour les personnes ayant perdu leur source de revenus avec le confinement, ont également fait l'objet de quatre fonds d'urgence dédiés pour un montant de 6 036 €. La gestion du budget est souvent le travail prioritaire des accompagnateurs sociaux. En permettant aux accompagnés de repartir sur des bases saines, sans dettes, la mise en place d'un suivi strict des dépenses devient plus facile.



L'association accompagnante rédige un descriptif de la situation du demandeur et rassemble des justificatifs

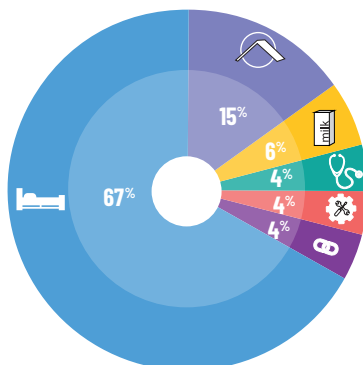
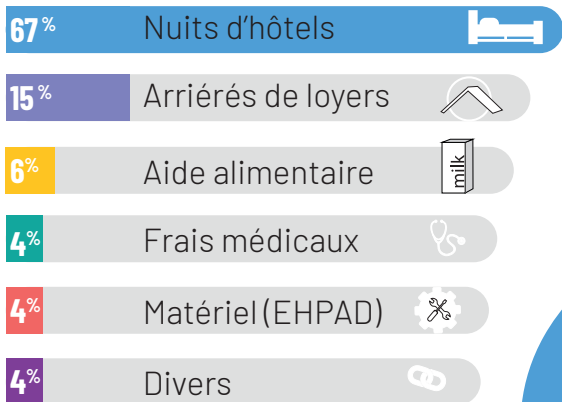


La Fondation Notre Dame étudie le dossier dans le détail et s'engage à répondre sous 5 jours (en une journée pendant le confinement)



Suivi du bénéficiaire dans les 3 mois et contrôle de l'affectation des fonds par l'association

BILAN



J'étais la seule à subvenir aux besoins de ma famille. Avec la baisse de nos ressources, toute dépense était pour moi source d'angoisse. Je craignais de ne pas avoir assez pour tenir le mois. Grâce à vous, cette angoisse s'est évanouie. Ma famille peut non seulement manger à sa faim mais aussi s'acheter des masques, du gel hydro-alcoolique, des produits d'hygiène et bien d'autres choses encore... Après l'obtention de mon diplôme, lorsque j'aurai un emploi, je n'hésiterai pas une seule seconde à porter votre voix et à soutenir vos beaux projets car je sais ce qu'éprouvent les personnes à qui vous tendez la main. Merci ! »

Marianne et sa famille, soutenues à hauteur de 1 400 € pendant le confinement

Aide alimentaire

Répondre à l'urgence du terrain

La pandémie a fragilisé de nombreuses personnes et des familles. En raison du chômage, de faillites et de l'absence de cantine suite à la fermeture des écoles, elles se sont retrouvées dans l'incapacité de se nourrir suffisamment. Pendant toute la durée du confinement et dans les mois qui ont suivi, les paroisses et les associations parisiennes se sont largement mobilisées pour répondre à la hausse de la demande d'aide alimentaire.

Déjà engagées dans l'opération Hiver Solidaire (voir page 5), les paroisses ont répondu à l'appel de la rue au plus fort de l'épidémie. Avec dévouement et en faisant preuve de créativité, elles ont déployé toute l'énergie de leurs bénévoles pour organiser sept jours sur sept les distributions essentielles de colis alimentaires préparés dans les locaux du collège Stanislas (6^e) puis du lycée Franklin (16^e). « *C'est une joie de donner du temps pour une belle cause dans une ambiance tournée vers l'accueil et l'aide à nos frères et sœurs démunis* » explique un des bénévoles.

Un engagement dans la durée

Deux vastes opérations, soutenues par la Fondation Notre Dame, ont prolongé la campagne de distribution alimentaire pendant la période estivale, au moment de la fermeture annuelle de la grande majorité des associations caritatives. Une distribution d'aliments pour des familles en situation de très grande précarité suite à la pandémie, du 2 juin au 30 juillet 2020, suivie par une distribution de colis alimentaires du 15 juillet au 31 août 2020 (comme en 2019) à destination des enfants, familles et personnes seules. Cette année particulière a vu la fréquentation des 5 centres de la seconde opération

“ On constate entre 15 et 20% d'augmentation sur tous les centres d'aide alimentaire. »

Anne-Marie Bredin,
coordinatrice d'Août Secours Alimentaire (ASA)

File d'attente pendant le confinement lors d'une distribution alimentaire à la paroisse Saint-Michel (17^e).



Distribution alimentaire au Relais Frémicourt (15^e).

bondir. La file des bénéficiaires formée par des habitués mais aussi par de nouvelles personnes s'est allongée : « *Des nouveaux profils formés d'entrepreneurs, des personnes cumulant les petits boulots qui n'ont pas résisté au confinement* » comme le précise Alain Barbero, responsable du centre de Saint-Hippolyte (13^e).

La reprise du travail en septembre

Avec la réouverture des épiceries solidaires à la rentrée, de nouveaux projets sont lancés. La Fondation Notre Dame participe notamment aux frais liés au déménagement et à l'emménagement dans ses nouveaux locaux du Relais Frémicourt (15^e) qui vient en aide à 780 foyers avec 180 000 repas distribués chaque année. Un soutien également accordé à l'association Clément Myionnet (15^e) pour lui permettre d'acheter pendant une année entière des produits frais destinés à compléter par des légumes et de la viande les denrées distribuées et à éviter les carences chez les populations sensibles largement représentées parmi les bénéficiaires.

SOUTIEN

- Période de confinement (financement des centres et de l'acheminement des repas) : **93 000 €**
- Période estivale (soutien aux deux opérations lancées par Août Secours Alimentaire) : **120 000 €**
- Financement des projets de rentrée (participation à l'achat d'équipement et de denrées) : **13 000 €**

Hiver Solidaire La solidarité à l'épreuve de la crise sanitaire

Depuis douze ans, des paroisses se mobilisent à Paris pour accueillir des personnes à la rue et leur permettre de passer l'hiver à l'abri, dans une ambiance fraternelle et chaleureuse. Cette année, la fin d'Hiver Solidaire a coïncidé avec le début du confinement. Certains bénéficiaires, sans solution de logement, ont notamment pu bénéficier des fonds d'urgence (lire page 2). À la veille du redémarrage de l'opération, la crise sanitaire impose à son organisation de sérieuses contraintes.

Chaque année, Hiver Solidaire accueille tous les soirs et toutes les nuits dans les locaux paroissiaux des personnes à la rue, pendant trois mois en moyenne. L'opération repose sur une intuition fondamentale : il ne s'agit pas seulement d'offrir un hébergement stable à des personnes pour l'hiver mais de leur permettre aussi de reprendre confiance en elles-mêmes, grâce à des relations fraternelles établies dans la durée par les 3 435 bénévoles mobilisés. Ce cadre de vie « familial », rendu possible par la constitution de groupes stables, vise à accompagner les bénéficiaires vers la sortie de rue avec l'aide de travailleurs sociaux. Chaque année, environ la moitié des personnes accueillies trouve un toit à l'issue de l'opération.

Un hiver confiné

L'événement marquant de l'année a été le confinement, intervenu à la fin de l'hiver. 21 paroisses ont décidé d'adapter leur dispositif afin de prolonger l'opération jusqu'en mai et pour certaines jusqu'en juin. Par endroits, de jeunes professionnels et des prêtres ont fait le choix du confinement avec les personnes accueillies. Ailleurs, elles ont vécu en relative autonomie dans des locaux paroissiaux ou ont été accueillies



Moment convivial lors d'une soirée avec des paroissiens.

dans des familles. La Fondation Notre Dame, partenaire historique d'Hiver Solidaire, a accru son soutien en finançant 1 240 nuitées pour des hébergement d'urgence à l'hôtel.

Évolutions et incertitudes

Avec 257 personnes accueillies pour 175 places proposées (contre 212 personnes pour 170 lits l'année dernière), la fréquentation des locaux paroissiaux est en hausse. Une différence qui s'explique notamment par le passage occasionnel de certains sans-abri, peu habitués aux règles de vie en société et qui préfèrent retourner à la rue. Une autre tendance concerne les migrants, plus nombreux chaque année à trouver refuge dans les paroisses d'Hiver Solidaire. La nouvelle opération se prépare déjà activement. Pour Pascal



Blavot, « la situation n'est pas insurmontable. Des solutions pourront être trouvées en matière de locaux et de procédures. Mais il y a un risque avec les bénévoles parfois âgés. Nous allons devoir faire appel à des volontaires plus jeunes. »

“ Nous allons tout faire pour accueillir les personnes dans les paroisses cet hiver, sans baisser les bras. »

Pascal Blavot, responsable d'Hiver Solidaire



257 personnes
accueillies

(pour 175 places disponibles)



3 450
bénévoles
mobilisés



38
paroisses
participantes
à l'opération



121
personnes
ont trouvé un toit
à leur sortie
d'Hiver Solidaire



243 802 €
financés par
la Fondation
Notre Dame
depuis 2008

- Reconnue d'utilité publique depuis presque 30 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne.
- Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions.
- Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées.
- C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets.
- La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat (www.fondationnotredame.fr/fondations-privees).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Mgr Michel AUPETIT***, Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame
- **Robert LEBLANC***, Vice-Président de la Fondation Notre Dame
- **Antoine de SALINS***, Entrepreneur, Trésorier de la Fondation Notre Dame
- **Mgr Benoist de SINETY***, Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Thomas CAMPEAUX**, Directeur des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **François DROUIN**, Président de l'association Art, Culture et Foi
- **Pauline de CHATILLON**, Représentant du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Guillaume de MALLIARD**, Dirigeant d'entreprise
- **Evelyne RATTE**, Présidente de chambre honoraire à la Cour des comptes
- **Marc SABATÉ**, Chef d'entreprise
- **Olivier ZARROUATI**, Représentant de l'association charitable d'Éducation et d'Assistance de Sainte-Clotilde

Retrouvez les membres du Conseil d'Administration sur : www.fondationnotredame.fr

* Membres du Bureau



CONTACT DONATEUR

h.vallez@fondationnotredame.fr
Tél. : 01 78 91 94 51

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Robert Leblanc
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot
RÉDACTION : François Le Page
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Cécile de Kemier et Laurence de L'Estoile
Maquette - Édition : Adélaïde de Chevigny
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre : Printemps 2021

Investissement éthique : ouvert à tous



Les placements éthiques et la finance solidaire prennent une place croissante dans les choix d'investissement des épargnants. Développement durable, progrès social, droit à un travail décent... l'objectif partagé de contribuer au Bien commun s'intègre aux réflexions menées par la Fondation Notre Dame (FND) qui a initié en avril 2018 la création de la SICAV de partage « Porteurs d'Espérance ». Olivier Luneau, bénévole et administrateur de cette SICAV, explique cet engagement.

Comment la FND intègre-t-elle ses réflexions sur l'éthique et la finance ?

Pour nourrir sa réflexion sur les placements, la FND organise régulièrement des séminaires sur l'investissement éthique sur des sujets variés tels que « l'économie au service de l'homme » ou « le climat et l'investissement ». Répondant à l'appel du Pape François* et dans la continuité de la pensée sociale de l'Église, la FND mène également une démarche éthique dans le cadre du Fonds « Porteurs d'Espérance ». Cette SICAV répond aux nombreuses demandes de donateurs et d'investisseurs à la recherche d'un placement réellement éthique. Lancée avec un encours de 10 millions d'euros, la SICAV a déjà dépassé les 25 millions d'euros en 2020, montrant ainsi qu'elle répond à un vrai besoin de trouver un sens différent à son épargne !

Quelle est la démarche éthique menée dans le cadre de la SICAV ?

La FND a rédigé une charte d'investissement responsable (disponible sur le site internet) qui guide les choix d'investissements du gestionnaire. Par ailleurs, un comité éthique composé de neuf laïcs et quatre clercs se réunit chaque année pour s'assurer du bon respect de la stratégie en cohérence avec la charte. Parmi les sujets récemment traités par le comité éthique figurent le respect de la personne humaine et les préoccupations environnementales avec la sortie du charbon.

Comment fonctionne cette SICAV ? Qui sont les investisseurs ?

Il s'agit d'un placement à caractère patrimonial de moyen terme à horizon de trois ans. La SICAV est aussi une SICAV de partage. Cela signifie que le gérant (Meeschaert) reverse la moitié de ses commissions de gestion, qui viennent alimenter le programme Entraide (soit plus de 40K€ en 2019). Parmi les investisseurs, des personnes physiques, des associations, des congrégations et des fondations privées ; il n'y a pas de montant d'investissement minimum pour certaines parts, et les frais d'entrée et de sortie sont nuls.

ÉQUIVALENCES DE DON

Grâce aux commissions de gestion reversées par le gestionnaire Meeschaert, à titre d'exemple :

700 € ⇔ **1 000 repas**
lors de distribution alimentaire

1 200 € ⇔ **30 nuits**
d'hébergement d'urgence

2 750 € ⇔ **prothèses**
et soins dentaires pour deux personnes



Je trouve le terme « Porteurs d'Espérance » concret et très beau : lorsqu'on a un esprit de partage, voir les fruits multiples et variés de ses investissements est capital. On sait que l'on s'engage avec confiance, dans un esprit chrétien au service des autres. Il y a quelques années, j'ai été frappée par le témoignage d'un jeune à la rue que la Fondation Notre Dame a aidé à s'intégrer à travers un patronage. Investir son argent pour aider les jeunes et les moins jeunes, ça vaut la peine ! »

Anne-Marie Haussy, souscriptrice à la SICAV

* « L'argent doit servir et non gouverner ! », exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* - n°58, 24 novembre 2013